

# Déclaration SNES-FSU CTA du 19 mai 2022



Nous examinons aujourd'hui votre proposition de répartition des crédits permettant aux collèges, lycées et lycées professionnels de recruter des AED pour la rentrée prochaine. Ce point participe pleinement de la préparation de rentrée 2022 dans les établissements, de leur organisation et de leur fonctionnement.

Les vies scolaires, cela a été particulièrement visible ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire, fonctionnent à flux tendu, souvent à flux rompu, car elles souffrent d'un déficit de moyens, CPE comme AED. Elles doivent aussi, bien trop souvent, non pas compenser, mais amortir le manque d'autres personnels : assistant-e sociale, infirmière et infirmier, PsyEN... ce qui rend la tâche plus difficile encore.

Ces difficultés ont été, non sans peine il faut le dire, reconnues par le ministère qui a alloué quelques autorisations de recrutement supplémentaires ces derniers mois, notamment après la grève du 13 janvier. Elles doivent être pérennisées a minima, et nous demandons l'augmentation des embauches d'AED.

Le barème d'aide à la décision que vous utilisez vous sert à répartir une dotation insuffisante et vous conduit à des redéploiements insatisfaisants, que nous ne pouvons pas approuver. Au besoin de régler des difficultés indéniables dans un établissement, vous allez en créer de nouvelles dans un autre.

Le barème retenu ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques d'un établissement (organisation des internats sur plusieurs niveaux, superficie, géographie, dispositifs particuliers...), nous l'avons dit et démontré en GT pour tous les établissements concernés par une menace de suppression de moyens. Nous avons seulement été entendus sur le lycée Turgot, ce qui est insuffisant, il faut aller plus loin.

Nous aurons bientôt un nouveau ou une nouvelle ministre de l'Éducation nationale, nous en attendons un changement sur la forme sans aucun doute, mais sur le fond bien avant toute chose. Le gouvernement doit entendre la nécessité de donner véritablement au Service public d'Éducation les moyens de fonctionner. La crise de recrutement des enseignants est majeure, une revalorisation sans condition doit être mise en œuvre immédiatement. Les annonces bien floues du président Macron sur le collège, sur un nouveau pacte enseignant, sur les déclinaisons locales d'une concertation enfumage, ont sonné comme autant de provocations après 5 années où les personnels ont été rudoyés et l'institution malmenée. Les ajustements incessants, en dernière minute, de la réforme du lycée et du bac témoignent de la nécessité de remettre à plat tout ce qui a été fait ces 5 dernières années, de ne pas s'engager à marche forcée dans des directions qui ne sont souhaitées par aucun personnel, par aucune famille. Ce serait cela la marque d'un nouveau départ, à même de rétablir un peu de confiance.